

On pourra bientôt longer l'Areuse à pied sans détour

Boudry Marcher au long de l'Areuse, du grand pont jusqu'au lac, c'est ce que désirent les membres d'une association, parrainée par l'éco-aventurier Raphaël Domjan.

Par
Patrick Di Lenardo

Is aimeraient bien pouvoir marcher tout au bord de l'Areuse, sans arrêt depuis l'usine électrique jusqu'à son embouchure au fil de l'eau. Les membres de l'Association boudrysane «Parcours de l'eau Basse Areuse» préparent un projet de cheminement de la rivière. Histoire de combler un vide.

Domjan comme parrain

En effet actuellement, les promeneurs qui descendent les Gorges de l'Areuse doivent quitter la rivière du côté du grand pont à Boudry. Dommage. «Il y a paraît-il jusqu'à 60'000 personnes qui empruntent les gorges chaque année. Si on pouvait en capter déjà 10% pour leur faire découvrir la vieille ville de Boudry et leur permettre d'aller ensuite jusqu'au lac, ce serait formidable», lance Blaise Geiser, président de l'association qui vient de trouver un parrain de choix pour son idée. Raphaël Domjan, l'éco-aventurier neuchâtelois qui a fait le tour du monde en bateau solaire, a accepté de prêter son nom au projet. «Comme nous, il a fait un pari un peu fou. S'il a réussi, on réussira nous aussi!»

Un patrimoine à mettre en valeur

Cela fait trois ans que l'association existe, fondée sur les intentions communales, restées lettre morte, d'aménager un vrai chemin au bord de l'Areuse, dans sa partie basse et notamment urbaine. «C'est un patrimoine que nous devons mettre en valeur», explique Astrid Contesse,



Astrid Contesse, Blaise Geiser et Carine Giaque, trois membres au comité de l'association Parcours de l'eau Basse Areuse, qui espèrent bien qu'un jour l'on puisse marcher au bord de la rivière tout au long de la commune de Boudry. (PATRICK DI LENARDO)

membre du comité. Les autorités soutiennent l'association, notamment en lui octroyant un prêt de départ de 5'000 francs, une somme qui n'a pas encore été utilisée. «Nous sommes encore dans la phase de conception», explique le président, qui avait déjà jeté les premières bases du projet alors qu'il présidait la commission sports/loisirs/culture.

L'obstacle des propriétaires privés

Actuellement, un bureau d'ingénieurs a étudié un cheminement ainsi que plusieurs

boucles, permettant de cheminer tout au long de la rivière avec aussi un vaste de choix de promenades alentours. Mais le projet butera contre divers obstacles. Nul doute que les propriétaires privés dont les terrains bordent la rivière en constitueront le principal. «Il faudra entrer en négociation cas par cas», relève Blaise Geiser qui indique aussi que la loi autorise l'accès libre aux rives sur une bande de 90cm du bord. Aussi, des autorisations, à tous les niveaux de l'Etat, jusqu'à la Confédération, seront par ailleurs nécessaires.

Nerf de la guerre à trouver

Autre difficulté, certains rivages sont instables, voire inondables et nécessiteront des travaux. Enfin, l'argent sera aussi un écueil. En effet, l'aménagement ou la réfection de plusieurs passerelles pour permettre les boucles risque bien de faire grimper la facture. Une facture qui, pour l'heure, n'est même pas estimée de près ou de loin. «Le coût final dépendra de nos ambitions», explique Blaise Geiser. «Il est en tous cas évident que ce projet devra se faire par petits bouts, au gré des opportunités», ajoute Carine Giaque, secrétaire du comité.

Premier jalon à poser

Dotée d'un logo, d'un parcours dessiné, d'une trentaine de membres et d'un parrain reconnu, l'association entend finaliser son dossier et espère bientôt présenter quelque chose de concret. Cette première réalisation pourrait se greffer sur la fin des travaux de la microcentrale électrique, actuellement en travaux à côté de la chute en face de la zone du Pervou. En effet, un bout du chemin pourrait être aménagé, dans le cadre des compensations écologiques relatives à la construction. /PDL